

1 Novembre 2011

## **Afghanistan : la coopération régionale doit accorder la priorité aux droits humains**



*Les dirigeants afghans et pakistanais doivent œuvrer à promouvoir les droits dans la région.*

© Pajhwok Afghan News/Demotix

Le gouvernement afghan doit coopérer avec ses voisins afin de protéger les droits humains, alors qu'il fait face à une insurrection de plus en plus sanglante, a déclaré Amnesty International mardi 1er novembre tandis qu'une conférence réunit à Istanbul les représentants des gouvernements de la région.

Les chefs d'État afghan et pakistanais se réunissent avec des représentants régionaux et des partenaires clés, notamment les États-Unis et l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), afin d'élaborer une feuille de route pour le transfert de sécurité en Afghanistan, prévu pour 2014.

« La sécurité du peuple afghan est inextricablement liée à celle de ses voisins, et toute feuille de route doit garantir la protection et la promotion accrues des droits humains dans l'ensemble de la région, a indiqué Sam Zarifi, directeur d'Amnesty International pour la région Asie-Pacifique.

« Plus particulièrement, la stabilité et la prospérité de la région dépendent de la volonté des autorités des deux côtés de la frontière afghano-pakistanaise d'accorder la priorité aux droits humains – et notamment aux droits des femmes – à l'approche et au lendemain du transfert d'autorité de l'OTAN. »

Lorsqu'elle a récemment évalué [la situation des droits humains en Afghanistan](#), Amnesty International a constaté certains progrès réalisés au cours de la décennie qui s'est écoulée depuis l'intervention militaire dirigée par les États-Unis. Entre autres, de nouvelles lois relatives aux droits humains ont été promulguées, la discrimination envers les femmes a reculé, tandis que l'accès à l'éducation et aux soins s'est amélioré.

Toutefois, les avancées en matière de justice et de maintien de l'ordre demeurent balbutiantes, et la situation de plus de 450 000 personnes déplacées en raison du conflit reste précaire. Le nombre de victimes parmi la population civile augmente, et la grande majorité de ces pertes civiles est imputable aux talibans et aux autres groupes insurgés. Les Afghans qui vivent dans des zones fortement touchées par l'insurrection connaissent une grave détérioration de leurs conditions de vie.

Si l'OTAN s'est engagé à renforcer la capacité des forces de sécurité afghanes en vue de protéger les Afghans, force est de constater qu'il faut encore faire face à des problèmes graves et persistants.

En octobre, un rapport de l'ONU a dévoilé le caractère généralisé de la torture dans les centres de détention gérés par la Direction nationale de la sécurité (DNS, l'agence afghane du renseignement). Depuis des années, Amnesty International fait part de ses préoccupations quant aux mauvais traitements infligés aux prisonniers.

Par ailleurs, les négociations de paix avec les talibans et les autres groupes d'insurgés sont menées dans le plus grand secret, sans que le peuple afghan, notamment la société civile, les militants des droits humains et même le Parlement, ne soit correctement informé de leur avancement.

« Pour que les pourparlers de paix avec les insurgés débouchent sur un processus véritablement légitime, il est crucial de favoriser une plus grande transparence. Il est inacceptable que le peuple afghan ne soit pas tenu informé des négociations, a estimé Sam Zarifi.

« D'autre part, il est essentiel que les droits des femmes ne soient pas bradés lors des pourparlers de réconciliation avec les talibans et que les femmes afghanes soient dûment représentées à la table des négociations. »

Amnesty International a identifié certaines questions majeures sur lesquelles les autorités afghanes et leurs partenaires internationaux doivent faire preuve de fermeté lors des négociations, afin de défendre les modestes avancées obtenues ces dernières années en termes de droits humains.

Il s'agit notamment de confirmer les progrès réalisés en ce qui concerne les droits des femmes, et de garantir la liberté d'expression pour tous, alors qu'une communauté dynamique de journalistes indépendants s'est développée ces dernières années. Par ailleurs, le gouvernement afghan doit collaborer avec la Cour pénale internationale (CPI) afin que les auteurs présumés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis en Afghanistan répondent de leurs actes.

« La feuille de route mise au point par l'Afghanistan et ses partenaires doit absolument établir les limites à ne pas franchir au regard des améliorations obtenues jusqu'ici en termes de droits fondamentaux. Ces progrès importants ne sont pas négociables et doivent former le socle des avancées futures », a conclu Sam Zarifi.

En décembre, une conférence réunira à Bonn des centaines de délégués afin de débattre du rôle que devra jouer la communauté internationale dans la promotion de la stabilité en Afghanistan au lendemain du retrait des troupes prévu en 2014.